Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 029-212900260-20260205-260205DELIB14-DE

Châteaulin
VILLE VERTE ET VIVANTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
01/2026

VILLE de CHATEAULIN

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué le vingt-trois janvier deux mille vingt-six, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Madame Gaëlle NICOLAS, le Maire.

Etaient présents : Mme Gaëlle NICOLAS, Mme Sylvie CHASSEREZ, Mme Sylviane TOUFFAIT, M. Didier CHOPLIN, Mme Marie-Pierre LE GOFF, M. Jean-Christophe LE DOARE, Mme Marie-Hélène GOUEREC, M. Steeve MAZEAU, Mme Margareth CUSSON-DUARTE, M. Hugues COËNT, Mme Nathalie CAROFF, M. Daniel LE FUR, Mme Dao PHAN, M. Sébastien GENTRIC, Mme Cécile HETET, M. Raymond FEILLANT, Mme Marie PERENNES, Mme Céline LEHUEDE (arrivée à 19h14 à partir de la délibération n°03), M. Frédéric BALLERIN, M. Alexis CHARRIER, Mme Julie L'HELGOUALCH,

Ont donné procuration :
M. Nicolas LOTHORE à Mme Gaëlle NICOLAS
Mme Jacqueline CHAUSSEPIED à Mme Marie-Pierre LE GOFF

Absent-e-s excusé-e-s : -
Mme Nathalie GOURMELON

Absent-e-s non excusé-e-s :
Mme Odile BOZEC
Mme Clarisse RÉALÉ
M. Frédéric CANEVET-JEZEQUEL
Mme Sylvie JONET

Secrétaires de séance :

Assistaient également à la réunion : Mme Nadine LE GRAËT, Directeur Général des Services ; Mme Marion LE CLOAREC, Secrétariat général ; Benjamin LEGROS, Directeur service des finances ; M. Stéphane LE GALL, Directeur des services techniques Mme Valérie LAUTIER, Directrice des affaires scolaires (jusqu'à la délibération n°07).

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 029-212900260-20260205-260205DELIB14-DE

N° 14 OBJET : Lotissement « Pôle santé » : autorisation à donner au Maire pour signer un compromis de vente d'une parcelle avec la société SCI Ker Aulne en vue d'y implanter un cabinet de radiologie

Rapporteur : Gaëlle NICOLAS

La société SCI Ker Aulne, qui porte le projet du cabinet de radiologie, souhaite la signature d'un compromis de vente du terrain rapidement afin d'envisager le dépôt du permis de construire.

La parcelle non cadastrée à ce jour comprend une superficie d'environ 3439.78 m² et constitue le lot n°1 du lotissement « Pôle santé ».

Selon la délibération précédente qui détermine le prix du mètre carré, le montant de la vente s'élève à 343 978 € HT auquel s'ajoutera la TVA sur marge.

Ouï l'exposé de Gaëlle NICOLAS, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise Madame le Maire à vendre cette parcelle de contenance d'environ 3439.78 m² en vue d'y implanter un cabinet de radiologie au prix de 100 € le mètre carré hors taxe, soit la somme de 343 978 € HT environ à la société SCI Ker Aulne ;
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la signature du compromis.

MAIRIE DE CHATEAULIN
Finistère

POUR COPIE CONFORME

FAIT A CHATEAULIN LE 5 FEVRIER 2026

Le Maire	La secrétaire de séance	Le secrétaire de séance
Gaëlle NICOLAS	Margareth CUSSON-DUARTE	Frédéric BALLERIN



